

Pourquoi choisir l'alternance ?

L'Alternance permet d'apprendre un métier à travers une formation complète combinant enseignement théorique et pratique professionnelle.

Elle s'adresse à toutes les personnes ayant un projet professionnel défini et souhaitant rejoindre rapidement la vie active via une solution de formation avec un statut à la fois de salarié et d'étudiant.

Quels sont les avantages de l'alternance ?

L'alternance réunit un apprenti et une entreprise dans un partenariat gagnant-gagnant

Les avantages de l'alternance pour l'apprenant

L'alternant pourra ainsi suivre une formation professionnelle et bénéficier des avantages suivants :

- Percevoir une rémunération au cours de sa formation ;
- Bénéficier d'une véritable expérience professionnelle reconnue, permettant d'accéder plus facilement à l'emploi ;
- Être dispensé des frais de scolarité (pris en charge par l'entreprise).
- Profiter des avantages offerts par la carte d'étudiant des métiers

Les avantages de l'alternance pour l'entreprise

Une entreprise qui recrute une personne en contrat d'alternance participe à sa formation. Elle joue un rôle essentiel dans la transmission du savoir-faire en lui apprenant un métier, mais également, en l'intégrant à la vie d'entreprise. A terme, ce type de contrat offre l'assurance d'embaucher une personne qualifiée et parfaitement formée à son activité.

Qui sont les acteurs de l'alternance ?

Un parcours en alternance au CFA Cnam repose sur plusieurs acteurs :

- L'alternants'**engage à suivre sa formation avec assiduité, à respecter l'organisation de l'entreprise et celle de son établissement de formation.
- L'employeur** joue le rôle d'accompagnateur à la vie d'entreprise pour l'alternant et doit lui donner les moyens de réussir ses missions.
- Le CFA Cnam** est en charge de la formation théorique, le Cnam accompagne l'alternant pour lui permettre d'acquérir un diplôme et dans l'encadrement des missions en entreprise.
- Le tuteur pédagogique** est l'interlocuteur privilégié à votre écoute, il est garant du bon déroulement des missions dans l'entreprise et de leurs adéquations avec la formation. Il peut jouer le rôle de médiateur entre l'entreprise, le CFA Cnam et l'alternant, si ce dernier en ressent le besoin ou rencontre des difficultés.